

ACTIONS DE FORMATION MGI : CATEGORIE 2

Catégorie 1 : les actions préparant à l'entrée en formation qualifiante

Catégorie 2 : les actions d'accès à la qualification

- Type 1 : les actions préparant à un diplôme qualifiant ou à une certification
- Type 2 : les actions re-préparant à un examen
- Type 3 : les actions préparant à une insertion professionnelle directe

Catégorie 2 : Type 1 Les actions d'accès à la qualification

Caractéristiques	Définition des caractéristiques
Les actions	<p>- Formations intégrées (FI) en 2 étapes, 1 an sous statut scolaire et 2 ans en contrat d'apprentissage</p> <p>- Itinéraires personnalisés d'accès à la qualification (ITAQ), formation individualisée</p>
Objectif	Obtenir un diplôme qualifiant
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Elève de 16 ans et plus : <ul style="list-style-type: none"> - issu d'un établissement d'enseignement du second degré public ou privé sous contrat relevant de l'Education Nationale et d'autres ministères, et sorti depuis moins d'un an du système scolaire - ou inscrit dans un établissement du second degré public ou privé sous contrat et repéré comme étant en rupture de formation - ou ayant rompu un contrat d'apprentissage depuis moins d'un an • Jeune d'au moins 16 ans nouvellement arrivé en France et ayant un projet de poursuite d'études <p><i>Les niveaux VI, Vbis et V sont prioritaires</i></p>
Intervenants	Animateurs - formateurs MGI, enseignants, personnels éducatifs et de santé, conseillers d'orientation, CNED, ressources formatives du bassin, tuteurs de stage en entreprise...
Période d'inscription	Dès la rentrée scolaire et jusqu' à fin novembre
Statut	<p>Les élèves sont inscrits administrativement dans l'établissement scolaire de l'action</p> <p>Dans le cas des formations intégrées (FI), pour les deux années sous contrat d'apprentissage, l'établissement reste support de l'action (chargé du suivi d'élèves et du bilan) mais les élèves n'y sont pas inscrits</p>

ACTIONS DE FORMATION MGI : CATEGORIE 2

Catégorie 1 : les actions préparant l'entrée en formation qualifiante

Catégorie 2 : les actions d'accès à la qualification

- Type 1 : les actions préparant à un diplôme qualifiant, ou à une certification
- Type 2 : les actions re-préparant à un examen
- Type 3 : les actions préparant à une insertion professionnelle directe

Catégorie 2 : Type 2 Les actions re-préparant à un examen

Caractéristiques	Définition des caractéristiques
Les actions	Modules de re-préparation à l'examen par alternance (MOREA), avec périodes en milieu professionnel
Objectif	Obtenir un diplôme
Public concerné	<p>Elève de 16 ans et plus ayant échoué deux fois à un examen général, technologique ou professionnel (CAP, BEP, BAC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - issu d'un établissement d'enseignement du second degré public ou privé sous contrat relevant de l'Education Nationale et d'autres ministères, et sorti depuis moins d'un an du système scolaire, sans solution d'insertion ou de poursuite d'études - ou inscrit dans un établissement du second degré public ou privé sous contrat et repéré comme étant en rupture de formation
Intervenants	Animateurs - formateurs MGI, enseignants, personnels éducatifs et de santé, conseillers d'orientation, CNED, ressources formatives du bassin, tuteurs de stage en entreprise...
Période d'inscription	Dès la rentrée scolaire et jusqu' à fin novembre
Statut	Les élèves sont inscrits administrativement dans l'établissement scolaire de l'action

ACTIONS DE FORMATION MGI : CATEGORIE 2

Catégorie 1 : les actions préparant l'entrée en formation qualifiante

Catégorie 2 : les actions d'accès à la qualification

- Type 1 : les actions préparant à un diplôme qualifiant ou à une certification
- Type 2 : les actions re-préparant à un examen
- Type 3 : les actions préparant à une insertion professionnelle directe

Catégorie 2 : Type 3 Les actions préparant à une insertion professionnelle directe

Caractéristiques	Définition des caractéristiques
Les actions	- Formations complémentaires d'initiative locale (FCIL), pour acquérir une spécialisation correspondant aux caractéristiques locales de l'emploi
Objectif	Préparer à une insertion professionnelle directe
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Elève de 16 ans et plus ayant un diplôme ou un projet d'insertion professionnelle à court terme : <ul style="list-style-type: none"> - issu d'un établissement d'enseignement du second degré public ou privé sous contrat relevant de l'Education Nationale et d'autres ministères, et sorti depuis moins d'un an du système éducatif, sans solution d'insertion ou de poursuite d'études - ou inscrit dans un établissement du second degré public ou privé sous contrat et repéré comme étant en rupture de formation ou exposé à ce risque • Jeune d'au moins 16 ans nouvellement arrivé en France
Intervenants	Enseignants, personnels éducatifs et de santé, ressources formatives du bassin, tuteurs de stage en entreprise...
Période	Durée maximum : une année scolaire
Statut	Les élèves sont inscrits administrativement dans l'établissement scolaire de l'action